COMMISSAIRE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ
Membre de l'Assemblée nationale

Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification de la ou du membre de l'Assemblée nationale	
Nom	Charles Milliard
Circonscription	Orford

Déclaration au Commissaire Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité, d'une valeur de plus de 200 $	
Date de réception du don	2026/10/27
Nom de la personne qui offre le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité	Keven Morin, Directeur Général du Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ).
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	Billets pour assister à la 17e édition du Gala EnviroLys du CETEQ qui s'est déroulé le 2 novembre 2026 à Laval.
Circonstances de la réception du don	Invitation offerte à titre de député d'Orford et de chef de l'opposition officielle.

Date de la déclaration	2026/11/06